

République Française
Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de Craitilleux



L'An Deux Mille Vingt Deux, le 11 juillet, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 2
Votants : 15

Présents :

Délibération n° 39

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Stéphane DEFOUS, Stéphanie LUIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : /

OBJET :

Secrétaire de séance : Pierre FOREST

**CONVENTION
RESTAURATION SCOLAIRE**

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LYCEE STE CLAIRE

Mandants

Christiane ROCHEDIX
Catherine BERTHERAT

Mandataires

Odile MASSON
Arnaud VASSAL

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 5 juillet 2022, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20220711-2022-39-DE

Numéro 2022-39

Date de décision 11/07/2022

Nature DE

Objet Convention restauration scolaire

Classification 1.4 - Autres types de contrats

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, par courrier du 2 mai dernier, le Lycée Ste Claire nous a informé de la modification du coût du repas passant de 3,65 € à 3,70 €, de 0,79 € à 0,84 € pour les goûters.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **approuve la modification de tarif,**
- **reconduit la collaboration avec le Lycée Ste Claire pour la prestation de restauration.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,

Georges THOMAS

